Image not found or type unknown

Fiscalité des locations meublées

Par **eozen**, le **17/11/2016** à **13:08**

Bonjour,

j'ai des logements que je loue en meublé soit à l'année, soit un mois l'été.

Pour les locations en LMNP estivales, je dois payer la taxe foncière, la taxe d'habitation, la TVA, l'IRPP et la cotisation foncière des entreprises.

Existe-t-il un mode de location meublée sans TVA ni cotisation foncière des entreprises?

Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés